

# ASSURANCE VIE SUR LES PRÊTS ENTREPRISE

L'assurance vie protège votre entreprise  
des répercussions financières suite  
à un décès.

## Saviez-vous que :



Sans assurance, vos dettes pourraient  
devenir un fardeau financier compromettant le  
développement et la survie de votre entreprise.

## N'oubliez pas...



Le deuil devrait être un temps de recueillement  
et non un casse-tête financier pour  
ceux qui restent.



## ➤ Pour ceux qui restent

Soyez responsable en choisissant de vous protéger vous et votre entreprise. Pour éviter les imprévus, prévenir reste la meilleure des options.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

#### Âge



Adhésion 18-69 /  
Terminaison 75 ans

#### Type de prêt assurable



- Prêt à terme
- Prêt hypothécaire
- Marge de crédit

#### Prime



Payable en prime  
mensuelle le 20<sup>e</sup> jour  
de chaque mois

#### Couverture disponible par assuré



- Maximum de 1 000 000 \$ pour l'ensemble des prêts particulier et entreprise par assuré

#### Personnes physiques assurables



- L'emprunteur, co-emprunteur, garant ou caution, actionnaire, dirigeant ou un particulier qui joue un rôle essentiel dans la capacité de l'entreprise emprunteuse d'honorer ses obligations financières
- Doit être citoyen canadien ou avoir un statut de résident permanent
- Jusqu'à un maximum de 9 vies assurées

Ce produit d'assurance facultatif est offert par Acadie Vie. Sujet aux critères d'admissibilité ainsi qu'aux termes et dispositions de la police. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.